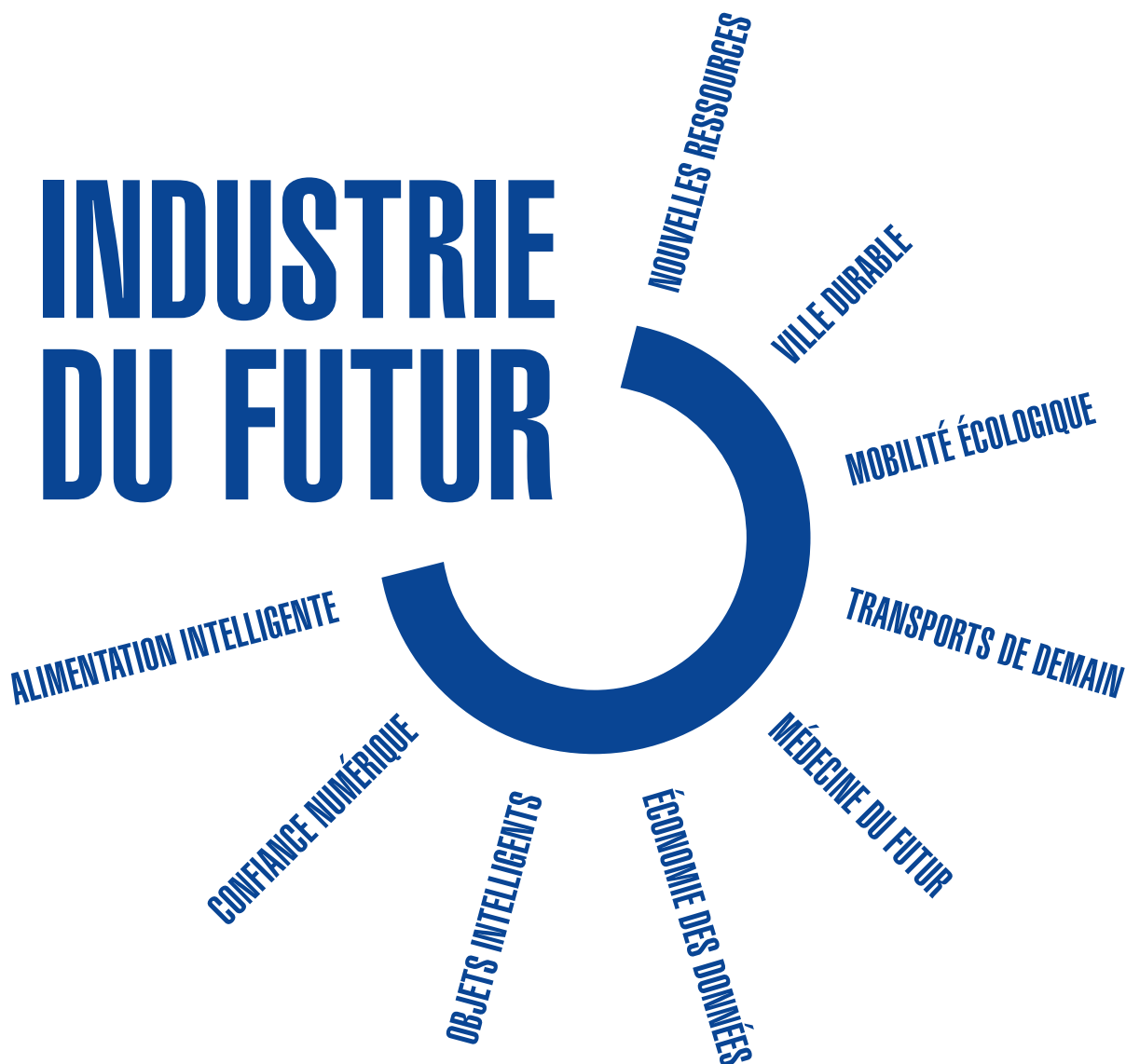


# Chefs d'entreprises

*Vous souhaitez moderniser votre outil de production, adapter votre organisation et former vos salariés ?*

## INDUSTRIE DU FUTUR



« Montez à bord de l'Industrie du Futur »

Interface haptique

Réalité augmentée

Prototypage virtuel

cobotique

fabrication additive

Nouveaux matériaux

Eco-conception

Digitalisation

# CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

*Vous souhaitez rejoindre l'Industrie du Futur, un réseau d'acteurs et de dispositifs pour vous accompagner en région Pays de la Loire ?*

## Sensibilisation, orientation

### Les clusters

Ce sont des réseaux d'entreprises, constitués majoritairement de TPE - PME, fortement ancrés localement, souvent sur un même créneau de production et une même filière, qui développent des coopérations inter-entreprises pour augmenter les opportunités d'affaires et de croissance de leurs membres.

CDM 44 – Nantes Mécanique - Matériaux Institut Automobile du Mans 72 – Le Mans Automobile  
Neopolia 44 – Saint-Nazaire Aéronautique, navale, ferroviaire, activités pétrolières et gazières, énergies marines renouvelables  
WE NETWORK (49 – Angers) Electronique professionnelle

## Accompagnement

### Chambre de commerce et d'industrie

Les chambres de commerce et d'industrie informent, renseignent et accompagnent les entreprises dans leur démarche globale d'amélioration de leur performance industrielle en s'appropriant les composantes de l'industrie du futur : diagnostics, recherche de solutions, mobilisation des financements.

### La French Tech

L'initiative French Tech, qui vise à favoriser l'émergence de start-up à succès, s'appuie en Pays de la Loire sur la Métropole French Tech « Nantes Tech » et sur les réseaux thématiques French Tech #Health Tech (Nantes), #IOT #Manufacturing (Nantes et Angers), #Ed Tech #Entertainment (Nantes et Laval), #Clean Tech #Mobility (Nantes, Le Mans et la Vendée), #Retail (Nantes).

## Dispositifs spécifiques

### Dinamic Entreprises

DINAMIC Entreprises renforce la compétitivité des PME sur trois axes : commercial, performance interne et innovation. S'appuyant sur une méthode spécifique de « formation – action » sur 9 mois, il rend les entreprises plus autonomes dans leur développement.

### Fonds régional d'aide au conseil – secteur industrie

Le FRAC Industrie soutien l'investissement immatériel des PMI (développer l'analyse stratégique, l'intelligence économique, le développement durable, le développement numérique, la robotique, le design, l'internationalisation...).

### Premiers Pas Territoires d'Innovation

L'aide PTI s'adresse aux PME dites primo-innovantes ou peu familières avec les démarches d'innovation, qui souhaitent initier un projet, technologique ou non, concernant une offre (produit ou service), un processus, un modèle économique ou un usage.

# OFFRE TECHNOLOGIQUE

*Vous recherchez une technologie en lien avec les Industries du Futur ?*

## Les pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité, qui rassemblent entreprises, laboratoires de recherche et établissements de formation, soutiennent l'innovation et le développement des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D).

## Les plateformes régionales d'innovation (PRI)

Les PRI mutualisent des compétences et des moyens des acteurs de la formation, de la recherche, du transfert technologique et des entreprises pour favoriser la diffusion de technologies émergentes.

## Technologies avancées de production

### **CETIM (44 – Nantes)**

A la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim (Centre technique des industries mécaniques) est le centre d'expertise mécanique français.

### **PROXINNOV (85 – La Roche-sur-Yon)**

PRI dédiée à la robotique industrielle.

### **PFT Automatismes et Composites (85 – La Roche-sur-Yon)**

Plateforme technologique spécialisée dans les domaines de l'automatisme, de la plasturgie et de la robotique.

### **EMC2 (44 - Bouguenais)**

Pôle de compétitivité dédié à la mise en œuvre des matériaux et aux technologies avancées de production.

### **ID4CAR (44 - Bouguenais)**

Pôle de compétitivité consacré aux véhicules et à la mobilité durable.

### **IRT Jules VERNE (44 – Bouguenais)**

Institut de Recherche Technologique dédié au manufacturing pour matériaux composites, métalliques et structures hybrides.

### **Technocampus Composites (44 – Bouguenais)**

Plateforme dédiée à la mise en œuvre des matériaux composites.

### **Technocampus Ocean (44 – Bouguenais)**

Plateforme dédiée aux procédés métalliques pour la navale et les EMR.

### **CEMCAT (53 – Changé)**

Centre spécialisé dans la transformation des matériaux (thermodurcissables et thermoplastiques), fibres de verre ou de carbone.

### **CTTM (72 – Le Mans)**

Plateforme dédiée à l'acoustique, aux vibrations, matériaux et productique pour l'industrie.

## Numérique

### **CAP'TRONIC (44 - Nantes)**

Association dont l'objectif est d'aider les PME à intégrer des solutions électroniques et des logiciels embarqués dans leurs produits.

### **Cité de l'Objet Connecté (49 – Saint-Sylvain d'Anjou)**

Accélérateur industriel, dans la création d'objets connectés de l'idée à l'étape de pré-série industrielle.

### **Atlantic 2.0 (44 – Nantes)**

Le réseau de l'innovation numérique en Pays de la Loire.

### **ADN'Ouest (44 – Nantes)**

Cluster dédié aux métiers du numérique.

### **Images et Réseaux (22 – Lannion)**

Pôle de compétitivité centré sur les technologies et les services liés au numérique.

### **ATRIUM (49 – Angers)**

PRI sur les solutions et objets communicants, intégrée au cluster WE NETWORK.

## Réalité virtuelle

### **CLARTE (53 – Laval)**

Plateforme de recherche, d'étude et de développement industriel en réalité virtuelle et augmentée.

### **Technocampus Smart Factory (44 – Montoir-de-Bretagne)**

Centre industriel de réalité virtuelle spécialisé dans la digitalisation de l'industrie.

## Systèmes, énergies et électronique

### **ORACE (49 – Cholet)**

PRI dédiée à l'accompagnement des entreprises dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie.

### **CEA TECH (44 – Bouguenais)**

Pôle « recherche technologique » du CEA dédié aux technologies de l'information et de la communication, de l'énergie et de la santé.

### **S2E2 (37 – Tours)**

Pôle de compétitivité dédié aux technologies de l'électricité intelligente, au service de la gestion des énergies électrique et thermique.

### **PASCA (44 – Saint-Nazaire)**

PRI dédié aux achats, à la logistique et à la supply-chain.

### **WE NETWORK (49 – Angers)**

Cluster dédié à l'électronique professionnelle.

# FINANCEMENT

## *Vous cherchez à financer la modernisation de votre outil de production ?*

### Etat



Des aides gérées par l'Etat sont mises en place pour inciter la décision d'investissement : aide à la réindustrialisation (ARI), fonds de revitalisation, soutiens du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir).

L'ARI est une avance remboursable pour soutenir la ré-industrialisation pour des projets d'investissement de plus de 2 M€ et permettant la création de plus de 10 emplois portés par des PME ou des ETI.

### Région

Le Fonds de co-investissement régional Pays de la Loire Participations permet l'accompagnement des PME en fonds propres, pour des opérations de capital amorçage et développement, avec des tickets d'investissement compris entre 100 k€ et 500 k€.

Le dispositif Pays de la Loire Redéploiement permet de combiner un prêt et une garantie afin de faciliter l'accès au financement en partageant le risque avec les banques, pour des cas de développement de l'outil industriel, des compétences et des emplois. L'assiette est comprise entre 200 k€ et 2 M€.

Le fonds Pays de la Loire Développement soutient en fonds propres des PME réalisant au moins 4 M€ de chiffres d'affaires ou des projets d'amorçage et de création à fort contenu technologique.

Dans le cadre de son plan régional Industrie du Futur, la Région a lancé un appel à manifestation d'intérêt « Industrie du Futur » pour permettre à un nombre important de PME/PMI de s'engager dans une démarche très concrète de modernisation de leur outil de production, réalisable à court terme. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse :

- aux entreprises exerçant majoritairement une activité de production (artisanat de production, industrie),
- répondant à la définition communautaire de la PME,
- exceptionnellement, aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) jusqu'à 2 000 salariés justifiant de manière précise de l'incitativité d'une aide publique.

L'appel à manifestation d'intérêt « Industrie du Futur » est ouvert chaque année : du 1er février au 30 avril, du 1er juin au 31 août, du 1er octobre au 31 décembre. Les dossiers déposés seront instruits au fur et à mesure de leur réception.

### Bpifrance

Bpifrance offre aux TPE, PME et ETI une palette de services de financement à l'aide d'un ensemble de conseils et d'outils financiers pour intervenir tout au long du développement de l'entreprise. Les prêts Industrie du Futur « Croissance » et « Technologies et usages du futur » sont des prêts accordés sans garantie, sur 7 ans avec différé d'amortissement du capital sur 2 ans.



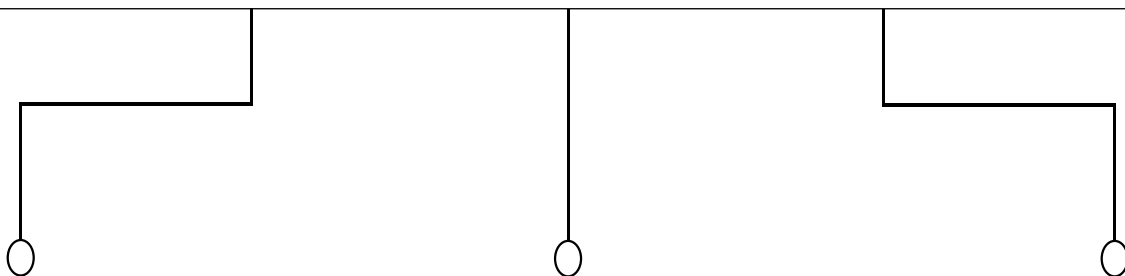
### FBF : Fédération bancaire française

La Fédération bancaire française est une association régie par la loi de 1901 qui représente l'ensemble des banques françaises et étrangères installées en France. Les banques ont un rôle essentiel dans le financement de l'économie, en octroyant des prêts et des garanties aux entreprises ayant des projets d'investissement viables économiquement.



*Tournée vers l'optimisation de la production, l'économie connectée et soutenant la créativité, l'Industrie du Futur combine développement de l'offre technologique, accompagnement des entreprises dans le changement et formation des salariés.*

## L'Industrie du Futur concerne trois grands domaines technologiques



Les technologies avancées de production (TAP), les matériaux composites et leur assemblage, la fabrication additive

La numérisation, notamment la digitalisation, la virtualisation et la mise en œuvre d'un Internet des objets et la réalité augmentée

L'automatisme, la robotique, la cobotique et l'efficacité énergétique

*« L'Industrie du Futur sera agile et flexible, moins coûteuse dans ses chaînes de production et plus respectueuse de ses travailleurs et de l'environnement, grâce à un fort niveau d'automatisation et une intégration numérique de l'ensemble de la chaîne de production ».*

La fabrique de l'industrie – Les Synthèses de la Fabrique – Février 2016

## Rejoignez l'Industrie du Futur pour

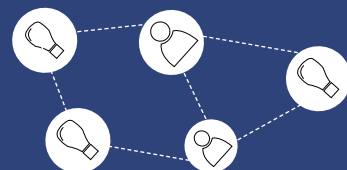


**Donner** une image innovante et **attirer** les talents

**Gagner** en productivité et en réactivité face aux variations d'activité, et réduire les coûts de production

**Répondre** aux contraintes les plus fortes : environnement, place de l'humain dans l'organisation, réglementations, référentiels

**Offrir** le meilleur niveau technologique et **prendre** une place plus importante dans les chaînes de valeur, **vous adapter** aux nouvelles demandes des marchés (production locale, personnalisation de masse, services, connexion au client final)



**INNOVATION**

## Pensez également à la formation

*La montée en compétences des salariés est une condition indispensable au succès de l'Industrie du Futur dans votre entreprise.*

### Les centres de formation

Spécialisés dans les technologies industrielles innovantes, ils proposent des gammes de formations, dont certaines personnalisées, développant les compétences des salariés, tant en formation continue qu'en apprentissage, au plus près des évolutions industrielles. Ils assurent également les prestations de management et ressources humaines associées. Ils proposent enfin des conseils spécialisés aux entreprises, en lien avec l'Industrie du Futur (AFPI, AFPA GRETA, ICAM...)

### Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)

Les OPCA (agréés par l'Etat) constituent des interlocuteurs privilégiés des chefs d'entreprises et de leurs salariés dans la mise en place et la gestion des plans de formation.

## Contacts

Retrouvez l'ensemble des coordonnées sur :

**[entreprisespaysdelaloire.fr](http://entreprisespaysdelaloire.fr)**